



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION  
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT  
DE LOT-ET-GARONNE

## COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024

### Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :  
06/09/2024

Nombre de délégués en exercice	284
Nombre de membres présents	143

L'an deux-mille-vingt-quatre, le douze septembre à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 24\_058\_C

**Objet de la  
délibération :  
Indemnités de fonction  
des élus**

#### Étaient présents :

**Présidente :** Madame Geneviève LE LANNIC.

#### **Vice-présidents territoriaux :**

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2<sup>ème</sup> Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Jean-Pierre MOULY, 5<sup>ème</sup> Vice-Président (2 voix – Fumel et le SI de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6<sup>ème</sup> Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7<sup>ème</sup> Vice-Président (Caumont sur Garonne)

#### **Délégués titulaires ou suppléants :**

Mesdames et Messieurs: Christophe MÊLON et Christian GIRARDI (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Lionel LABARTHE (Andiran), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES (Bias), Jacques DUBICKI (2 voix – Blanquefort sur Briolance et le SI de la Lémance), Bernard VERGNES (Boudy de Beauregard), Pierre PRUNET (Bourgougnague), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON POMMEROL (Boussès), Martin LAVOYER (Brugnac), Jean-Louis MOLINIÉ (Buzet sur Baïse), Nicole GERION (Cahuzac), Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Christian LAPORTE (Condezaygues), Michel DOUSSINE

(Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Gilbert DUFOURG (Fauillet), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis COSTES (Fumel), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), , Nadine ZANARDO (Grateloup Saint Gayrand), Guy VICTOR (Hautefage La Tour), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Serge ORLUC (La Croix Blanche), Anne LESIMPLE (La Sauvetat du Dropt), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Adrien BEAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Lagnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Jean-Louis LALAUE (Le Saumont), Michel MAURIES (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Alain LARQUEY (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Alain PASCAL (Marmande), Catherine BUZARE (Masquières), Philippe AMBROISE (Massoulès), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Denis DELFOUR (Moncrabeau), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSC (Montastruc), William BALDI (Montesquieu), , Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Jean-Claude BLOUET (Moustier), Hugues DAVID et Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Jean-Pierre SAGNETTE (Pinel Hauterive), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Christian PENOT (Puysserampion), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Alain PERUCH (Roumagne), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Janine CHAPPERT (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Jeanine MARSAT (Saint Front sur Lémance), Denis MORVAN (Saint Géraud), Jean-Jacques FOULOU METGE (Saint Jean de Duras), Pierre ZARA (Saint Martin de Villereal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Michel JAY (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Marie-Thérèse MEROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Janick CAZETTE (Salles), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Guillaume GUERIN (Sérignac Péboudou), Bernard PatissoU (Soumensac), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ (Trentels), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Daniel FRICARD (Vianne), Denis BERTRAND (Villefranche du Queyran), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN, Gérard RÉGNIER et Jean-Éric

ROSIER (Villeneuve sur Lot), Jacques CAMINADE (Villeréal), Alain DALLA MARIA (Villemontais) et Brigitte RIBERA (Xaintrilles).

**Étaient absents ou excusés :**

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agmé), Chantal TEYSSIER (Agnac), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Pierre ALLEMAND (Anthé), Jeanne CHEVALIER (Anzex), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Yves SABOURIN (Beauziac), Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Alain LORENZELLI (Bruch), Serge LAGOURGUE (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon), Christian GILLET (Casseneuil), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Dominique ORLIAC (Clermont-Dessous Rémi MOREAU (Coulx), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix – Cuzorn et SI La Lémance), Stéphane ROSSATO (Damazan), Gilbert GUÉRIN (Dausse), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Julien ERNOUT (Doudrac), Léo SUAREZ (Durance), Serge LARROCHE (Espies), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Bernard BITTNER (Laparade), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Christelle PRUVOST et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Bruno LAZZARINI (Le Lédat), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Isabelle LABONNE (Lougratte), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Bernard BARRIÈRES (Massels), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI (Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais Henri CORBEL et Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Yoann KEMPEN (Moulinet), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Christine LAFAYE-LAMBERT et Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech),

Christine DELMAS (Saint Antoine de Ficalba), Jean-Pierre CADRET (Saint Astier), Franck MORVAN (Saint Avit), Benjamin BONIFAY (Saint Beauzeil), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Christelle BAISIR (Saint Georges), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Mathieu DELIGNAC (Saint Sernin), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Alain BROUILLET (Sénéstis), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Patrick TONIN (Sos), Denis DUTEIL (Taillebourg), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Mathieu PELERIN (Tonneins), Alain ROLAND (Tourliac), Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Michel ROUQUIER (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Michel LAVILLE (Villeneuve sur Lot), Jean- Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil) et Didier VAYSSIÈRE (SI La Lémance).

**Secrétaire de Séance** : Christian GIRARDI

**DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 24\_058\_C**

**Objet : Indemnités de fonction des Élus**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-12 ;

**Vu** la Loi n°219-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

**Vu** le Décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du Décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du Décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation ;

**Vu** le Décret n° 2023-519 du 28 juin 2023 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation ;

**Vu** le Décret n° 2017-1737 du 21 décembre 2017 modifiant l'échelonnement indiciaire de divers corps, cadres d'emplois et emplois de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

**VU** l'Arrêté inter préfectoral n° 47-2022-12-27-00001 en date du 27 décembre 2022 et ses statuts applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

**Vu** la délibération du Comité Syndical n° 20\_043\_CBIS du 17 septembre 2020 relative à l'installation du Comité, de l'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du Bureau ;

**Vu** la délibération du Comité Syndical n° 24\_057\_C du 12 septembre 2024 relative à l'ordre du tableau des Vice-Présidences ;

**Vu** les Arrêtés portant délégation de fonction attribuée par le Président aux Vice-Présidents des Territoires d'EAU47 (8) ;

**Vu** l'arrêté portant délégation de fonction en cas d'empêchement de Madame LE LANNIC, Présidente du Syndicat EAU47 aux Vice-Présidents en charge des territoires selon le rang des Vice-Présidences ;

**Vu** l'article 5.2 des statuts du Syndicat EAU47 mentionnant que « *Chaque Territoire est représenté au Bureau (et dans les différentes instances de décision du Syndicat) par un Vice-Président, élu par l'Assemblée parmi les délégués.* » ;

**Vu** le Règlement Intérieur du Syndicat EAU47 approuvé par délibération n° 22\_076\_C du 25 novembre 2021, et notamment les articles 26 concernant les indemnités du Président et des Vice-présidents ;

**Considérant** que le taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique est calculé en référence à une population totale de plus de 200 000 habitants ;

**Considérant** l'obligation de respecter l'enveloppe indemnitaire globale composée du montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Président et aux Vice-Présidents ;

Sur proposition de Madame la Présidente,

**Après en avoir délibéré,  
le Comité Syndical :**

**à la majorité des membres présents,**

**DÉCIDE** d'attribuer le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents, égal au total de l'indemnité maximale du Président (37,41 % de l'indice brut terminal de la fonction publique) et du produit de 18,70% de l'indice brut terminal de fonction publique territoriale par le nombre de Vice-Présidents ;

**PRÉCISE** que le montant des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents titulaires d'une délégation est fixé, dans la limite de l'enveloppe maximale définie ci-dessus, aux taux suivants :

- **Président** : 37,41 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- **Vice-Présidents Territoriaux** : 18,70 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

**DIT** que le tableau récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées aux Président et Vice-Présidents d'EAU47 est annexé à la présente délibération ;

**RAPPELLE** que les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires ;

**DONNE POUVOIR** à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme au registre

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Christian GIRARDI